

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°12 du 4 mai 2009

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion du parc informatique de l'armée de l'air.

Du 26 novembre 2008

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion du parc informatique de l'armée de l'air.

Du 26 novembre 2008

NOR D E F D 0 9 0 1 9 3 4 A

Texte abrogé :

Arrêté du 6 juin 2008 (JO n°194 du 21 août 2008, texte n° 22 ; signalé au BOC 36/2008. ; BOEM 160.6.5.2).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1

Référence de publication : JO n° 28 du 3 février 2009, texte n° 31 ; signalé au BOC 12/2009.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.